

## CAP MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX - ARRETE DU 17/12/96

<b>MODALITES</b>	<b>Candidats voie scolaire</b>	
	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>
<b>Durée</b>	4 semaines	8 semaines
<b>Organisation</b>	- 2 semaines minimum	2 périodes de 4 semaines consécutives
<b>Lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises de propreté</li> <li>- Services d'entretien des collectivités</li> <li>- Entreprises mettant en œuvre des techniques d'entretien courant et de remise en état</li> </ul>	
<b>Moment</b>	Répartition dans le temps laissée à l'initiative des établissements en concertation avec le milieu professionnel, et tenant compte des conditions locales	